

NEXTEDIA

Société Anonyme au capital de 1.931.530,10 €

Siège Social : 6, rue Jadin – 75017 PARIS

429 699 770 RCS PARIS

**RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES SOCIAUX ET CONSOLIDES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018 INCLUANT LE RAPPORT SUR LE
GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE**

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire, conformément à la loi et aux statuts, en vue notamment (i) d'approuver les comptes sociaux de l'exercice social clos le 31 décembre 2018 de la société NEXTEDIA (la « **Société** »), (ii) d'en affecter le résultat et (iii) d'approuver les comptes consolidés établis par la Société pour son compte et celui de ses filiales (le « **Groupe** » ou le « **Groupe NEXTEDIA** ») au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Il vous sera, par ailleurs, donné lecture des rapports dans lesquels votre Commissaire aux Comptes relate les conditions d'exercice de sa mission et fait état des conclusions auxquelles l'ont amené les divers contrôles et vérifications effectués par ses soins dans le cadre du mandat que vous lui avez confié.

Nous vous précisons que le présent rapport, les rapports sur les comptes annuels et spécial du Commissaire aux Comptes ainsi que le bilan, le compte de résultat et l'annexe des comptes sociaux et de comptes consolidés et, de façon générale, l'ensemble des documents sur lesquels porte le droit de communication des actionnaires, ont été tenus à votre disposition dans les conditions de forme et de délais prévues par la réglementation en vigueur et les statuts de la Société. Nous vous précisons également que la Société a établi des comptes consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018 de manière volontaire.

Enfin, nous vous précisons qu'aucune modification n'a été apportée au mode de présentation des comptes annuels ou aux méthodes d'évaluation suivies les années précédentes.

1. Activités du Groupe et événements importants survenus en 2018

1.1 Activités de la Société

NEXTEDIA est spécialisée dans le conseil et les services à forte valeur ajoutée, dédiés aux métiers de la transformation digitale sur les domaines de la Relation Client, de l'Expérience Client et du Digital Marketing.

Fort de plus de 200 experts, NEXTEDIA apporte à ses clients une expertise métier et technologique, doublée d'une capacité d'accompagnement de bout en bout depuis le conseil jusqu'à la mise en œuvre des principales solutions leaders du marché au travers de ses trois pôles d'expertises :

- Gestion de la Relation Client omnicanale (CRM, Centre de contacts, Gestion des interactions multicanales)
- Data & Digital Marketing (Customer Journey, Marketing Automation, Data Science)
- Digital Interactive (Web & Mobile Factory, Design Thinking, UX Design, User Experience)
- Digital Transformation (Product Owner, Coach Agile, Business Analyst, RPA et Cybersécurité)

Ces 3 pôles d'expertises s'appuient également sur le Smart Data Lab du Groupe pour le développement d'offres métiers packagées « Asset as Service » autour des technologies de la Data Preparation et de l'Intelligence Artificielle.

NEXTEDIA intervient auprès de Grands comptes et du Mid Market sur six secteurs à fort potentiel : 1/ Banque & Assurance, 2/ Santé, Mutuelle & Prévoyance, 3/ Média & Telecom, 4/ Tourisme & Transport, 5/ Retail, Beauté & Luxe, 6/ Industrie & Energie.

NEXTEDIA opère sur des marchés dynamiques, tirés par la montée en puissance du digital, où les besoins des entreprises sont croissants et à forte composante technologique.

NEXTEDIA est aujourd'hui Business Partner sur les solutions Digital Marketing de Salesforce, d'Adobe, d'IBM, Google et d'autres leaders majeurs sur ce marché.

1.2 Activités du Groupe

En 2018, NEXTEDIA a poursuivi l'intégration d'Almavia, acquise et devenue filiale courant 2017.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir

NEXTEDIA va poursuivre l'accélération de sa croissance organique sur son périmètre historique, en s'appuyant notamment sur l'accélération du développement des synergies avec sa filiale ALMAVIA.

La réunion de l'ensemble des équipes NEXTEDIA (hors ALMAVIA) est un catalyseur de synergies et d'accélération de l'activité.

L'orientation commerciale est à la fois grands comptes et Mid-Market, notamment auprès des principaux acteurs du secteur banque / assurances / mutuelles.

En termes de partenariats technologiques, NEXTEDIA souhaite accélérer celui avec Salesforce.

- Événements significatifs de l'exercice

- **Augmentation de capital**

Agissant sur délégation de compétence de l'Assemblée Générale du 7 juin 2017, le Conseil d'Administration a décidé en date du 15 juin 2018 de procéder à une augmentation de capital réservée d'un montant total (prime d'émission incluse) de 404.152,32 €. L'augmentation de capital a été réalisée le 1^{er} août 2018, 439.296 actions nouvelles ont été émises au prix unitaire de 1,08 €.

Cette augmentation de capital a été réservée aux cédants des sociétés YUSEO, ESI DIGITAL, NOVACTIVE et ALMAVIA dans le cadre du paiement des compléments de prix.

- Activité en matière de recherche et de développement

Le Groupe a réalisé des travaux de recherche et de développement en matière de :

- Réconciliation des données online et offline pour un usage digital marketing
- Automatisation de la cartographie des données personnelles au sein d'un système d'information

Ces travaux ont permis au Groupe de solliciter du crédit impôt recherche au titre de l'exercice 2018.

- Principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe est confrontée

Les principaux risques auxquels le Groupe est confronté sont les suivants :

- *Risques liés à l'environnement concurrentiel :*

Apparition de nouveaux concurrents ou renforcement des concurrents existants sur le cœur de l'offre de NEXTEDIA. Le Groupe s'est doté des moyens de maintenir la qualité de son offre, de son avance technologique et créative grâce à une équipe formée des meilleurs talents du marché, une innovation constante et renouvelée, et une structure extrêmement agile.

- *Risques liés aux fournisseurs et aux clients :*

Perte de fournisseurs, afin de pallier ce risque le Groupe a mis en place des partenariats stratégiques avec ses fournisseurs clef (Salesforce, Adobe, IBM).

Risque de trop grande dépendance, le Groupe a su élargir et cibler au plus proche du besoin des clients son vivier de fournisseurs.

Risque d'impayés clients, le Groupe travaille essentiellement avec de grands comptes, de plus il s'est doté d'une réelle politique de crédit management.

Risques liés à l'internet et à l'envoi de messages via mobile ou email, le Groupe maintient une veille renforcée qui lui permet d'anticiper les évolutions des technologies et de s'y adapter rapidement en acquérant ou développant les outils les plus à la pointe des nouveautés. Le Groupe s'est organisé de façon agile.

- *Risques liés à l'application du règlement européen et de la Directive du 27 avril 2016 plus communément appelé Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) :*

A compter du 25 mai 2018 est entré en application le règlement européen concernant la nouvelle réglementation sur la protection des données.

Le Groupe est en conformité avec la loi depuis le 25 mai 2018. Cette loi porte essentiellement sur le consentement de l'utilisateur quant à l'utilisation de ses données personnelles, son stockage, sa sécurisation et son exploitation. Cette loi est principalement interprétée comme une loi de formalisation des procédures relatives à la donnée personnelle.

Le Groupe est d'ores et déjà en conformité avec l'ensemble des dispositions des régulateurs locaux (CNIL en France par exemple) concernant la collecte de données. Par ailleurs, le Groupe travaille principalement avec des entreprises internationales extrêmement sensibilisées à ces questions.

- *Risques financiers :*

Ces risques liés à l'internationalisation sont principalement des risques de change. Ceux-ci sont limités du fait de la faible exposition en termes de volume et de localisation (Europe, Pologne, Danemark).

- *Risques liés à la sécurité informatique:*

Une sécurité informatique défectueuse (cyber-attaques, pertes de données, discontinuité de l'information) pourrait perturber significativement l'activité du Groupe et serait susceptible d'avoir des conséquences néfastes sur ses résultats. Afin de préserver la sécurité des systèmes d'information, le Groupe a formalisé des règles régissant l'utilisation des ressources et outils informatiques mis à la disposition de ses collaborateurs.

- Prises de participations significatives dans les sociétés ayant leur siège social en France ou prises de contrôle de telles sociétés intervenues au cours de l'exercice

NEXTEDIA a souscrit en date du 28 septembre 2018 un nombre total de 345 actions nouvelles de la société TALE OF DATA (802.068.858 RCS NANTERRE) sur exercice de BSA lui permettant de détenir ainsi environ 13% de la société TALE OF DATA.

NEXTEDIA a souscrit en juillet 2018 à une augmentation de capital de la société IOOCX (840 568 943 RCS PARIS), agence experte en accompagnement de projets Data et Digital Marketing, lui ayant permis de détenir 18% de cette dernière.

- Création de sociétés filiales ayant leur siège social en France

Néant

- Evénements intervenus depuis la clôture

NEXTEDIA a souscrit en février 2019 à une augmentation de capital de la société IOOCX (840 568 943 RCS PARIS), agence experte en accompagnement de projets Data et Digital Marketing, lui ayant permis de détenir 52% de cette dernière.

- Indication sur l'utilisation des instruments financiers

NEXTEDIA n'a recours à aucun instrument financier (couverture de change ou couverture de taux).

2. Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et des sociétés du Groupe

Résultat du Groupe NEXTEDIA (comptes consolidés)

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2018, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 22.474.116€ € contre un chiffre d'affaires de 16.682.852 € au titre de l'exercice précédent, soit une hausse de 37%.

Cette hausse est essentiellement imputable à l'apport sur une année pleine du chiffre d'affaires de la société ALMAVIA acquise en juillet 2017.

En complément de cette croissance externe, la stratégie commerciale orientée vers l'ouverture de grands comptes a permis de soutenir la croissance organique du Groupe.

Le résultat d'exploitation consolidé s'élève à 1.825.928€ contre 1.571.038€ au titre de l'exercice précédent.

Le groupe a bénéficié de l'apport du résultat d'exploitation de la société ALMAVIA, tout en maintenant un niveau de profitabilité significatif sur son périmètre historique.

Le résultat net part du Groupe ressort à 1.421.797€ au 31 décembre 2018, contre 910.395€ au 31 décembre 2017.

Il intègre un résultat financier de (22.594 €) principalement généré par les variations de taux de change USD / EURO avec la filiale Novactive Inc basée aux Etats-Unis ainsi que les intérêts d'emprunts.

Il est également composé par un résultat exceptionnel de (298.854 €) imputable, (i) aux coûts de licenciements de collaborateurs (ii) à des provisions pour risque de litiges prudhommaux antérieurs, (iii) à des régularisations de charges sociales et taxes sur les différentes entités.

La position nette de trésorerie à l'ouverture (après déduction des concours bancaires courants et des dettes à long terme) s'établissait à (883.932 €) lorsque la position à la clôture s'établit à (207.843€). Les dettes financières du Groupe s'élèvent au 31 décembre 2018 à 2.344.697 €. Elles sont principalement composées pour 1 706 430€ de l'emprunt (principal et intérêts) de la filiale danoise auprès de la Jyske Bank.

Les Capitaux Propres (part du Groupe) s'élèvent à 10.729.328€.

Résultats sociaux de la Société NEXTEDIA (comptes sociaux)

En 2018, le chiffre d'affaires de la Société s'est élevé à 5.540.215 € contre 3.942.235 au titre de l'exercice précédent.

Cette hausse est essentiellement imputable à la priorité donnée au développement commercial de grands comptes clients sur lesquels les enveloppes financières des projets vendus est plus significatif.

Le résultat d'exploitation pour l'exercice 2018 s'élève à 1.069.602€ contre 438.904€ pour l'exercice précédent. Cette hausse s'explique par l'amélioration de la marge brute des contrats vendus, et de la poursuite de l'optimisation des coûts de structure.

L'exercice clos le 31 décembre 2018 fait ressortir un résultat net comptable de 754.254 € contre 304.271 € en 2017.

La position nette de trésorerie à l'ouverture (après déduction des concours bancaires courants) s'établissait à 122.715€ lorsque la position nette de trésorerie à la clôture s'établit à 273.728 €. Les dettes financières s'élèvent au 31 décembre 2018 à 251.874 €. Elles sont composées principalement d'un prêt auprès du CDN pour un montant de 168.794 € et d'un emprunt BPI pour un montant de 83.080 €.

La Société a eu recours en 2018 à du financement factor.

3. Difficultés rencontrées

La principale difficulté rencontrée par NEXTEDIA en 2018 a été de mener de front à la fois l'intégration de la société ALMAVIA acquise en 2017 et l'accélération de la croissance organique.

Cela a conduit à des choix forts en termes de gestion des priorités, d'organisation et de structuration du Groupe.

4. Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 754.254 €.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation suivante :

- au compte "report à nouveau" pour 602.541 €
- au compte "réserve légal" pour 151.713 €

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que la Société n'a procédé à aucune distribution de dividende au titre des trois précédents exercices.

- Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts nous vous demanderons également, lors de l'assemblée, de constater qu'aucune charge, ni aucune dépense somptuaire, ni aucun amortissement excédentaire n'ont été enregistrés au cours de l'exercice.

5. Information sur les délais de paiement « fournisseurs » et « clients »

En application des dispositions du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu :

FACTURES REÇUES ET EMISES NON REGLEES A LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE DONT LE TERME EST ECHU

Article D. 441 I, 1° du Code de commerce : Factures <u>recues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées	15	13	6	53	68
Montant total des factures concernées (TTC)	75 114,00	77 011,00	15 081,00	184 504,00	259 618,00
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC)	2,20%	2,25%	0,44%	5,40%	7,60%
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice	1,36%	1,39%	0,27%	3,33%	4,69%

(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses non comptabilisées	
Nombre de factures exclues	
Montant total des factures exclues (TTC)	
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce)	
Délai de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	30 j date de facture

Article D. 441 I, 2° du Code de commerce : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)

(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées	13	1		7	21
Montant total des factures concernées (TTC)	141 968,00	2 725,00		42 232,00	186 925,00
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC)					
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)	2,56%	0,05%		0,76%	3,37%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses non comptabilisées					
Nombre de factures exclues					
Montant total des factures exclues (TTC)					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce)					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	45J Date de facture				

6. Tableau des résultats des cinq derniers exercices

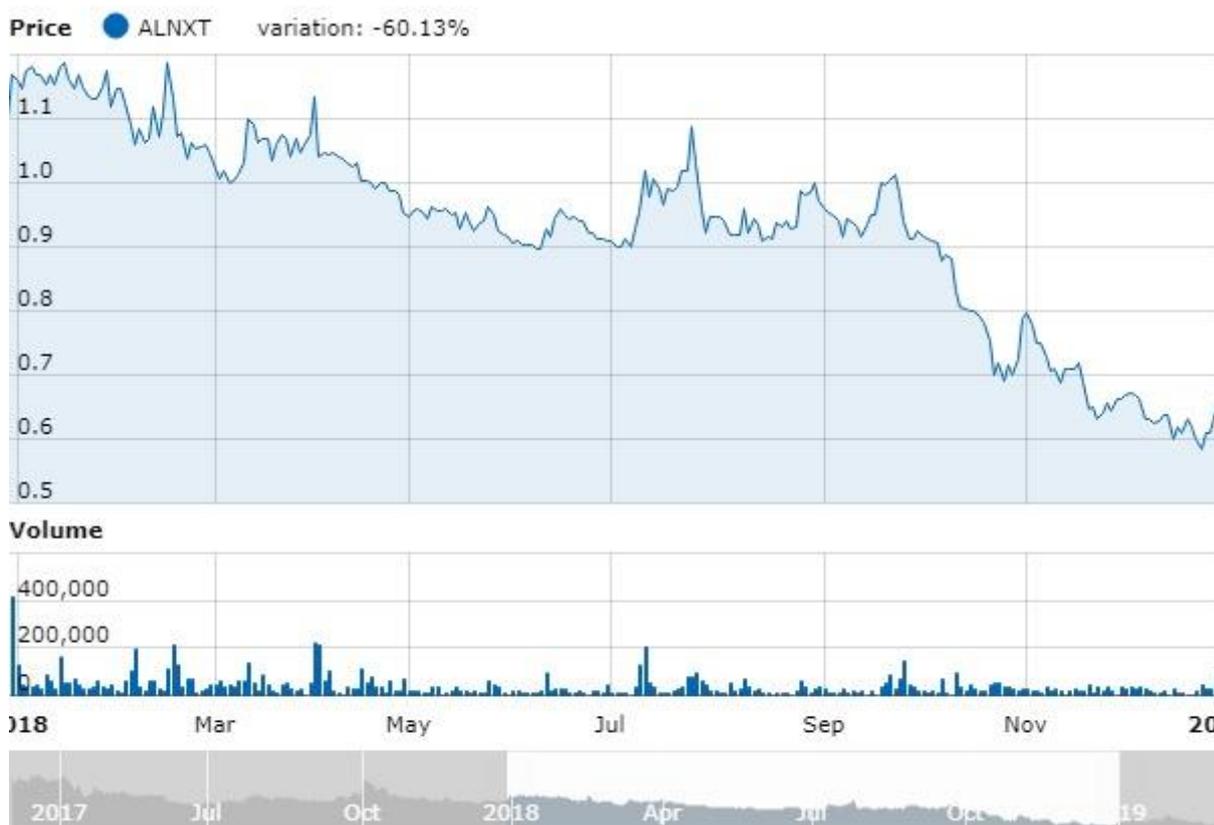
Conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices figure en **Annexe 1.**

7. Evolution du titre coté en bourse au cours de l'exercice

Au 31 décembre 2018, le cours de l'action s'établissait à 0,645 €, soit une capitalisation boursière de 12,46 M € euros.

Ci-dessous est présentée l'évolution du cours de l'action NEXTEDIA au cours de l'exercice 2018.

Evolution du cours de l'action et des volumes de titres échangés – Source : Euronext



8. Situation des Filiales et participations

Au 31 décembre 2018, votre Société détenait directement :

- 100% du capital de la société YUSEO, société par actions simplifiée au capital de 77.594,51 € dont le siège social est situé 6, rue Jadin – 75017 PARIS et immatriculée sous le numéro 434

045 084 R.C.S PARIS ; cette société a réalisé en 2018 un chiffre d'affaires de 963.422 € et un résultat net de -17.023 €.

- 100% du capital de la société EXPERTISE SOURCING INNOVATION, société par actions simplifiée au capital de 10.000 € dont le siège social est situé 6, rue Jadin – 75017 PARIS et immatriculée sous le numéro 530 262 435 R.C.S PARIS ; cette société a réalisé en 2018 un chiffre d'affaires de 1.485.976 € et un résultat net de -217.824 €.
- 100% du capital de la société NOVACTIVE, société par actions simplifiée au capital de 132.576 € dont le siège social est situé 6, rue Jadin – 75017 PARIS et immatriculée sous le numéro 408 999 233 R.C.S PARIS ; cette société a réalisé en 2018 un chiffre d'affaires de 3.776.619 € et un résultat net de 530.176 €.
- 100% du capital de la société ALMAVIA, société par actions simplifiée au capital de 100.000 € dont le siège social est situé 6, rue Jadin – 75017 PARIS et immatriculée sous le numéro 450 510 060 R.C.S PARIS ; cette société a réalisé en 2018 un chiffre d'affaires de 11.947.740 € et un résultat net de 350.676€.
- 100 % de la société NOVACTIVE INC, société de droit américain ayant son siège social au 100 Broadway, San Francisco, CA 94111, United States et immatriculée sous le numéro 46-3037934; cette société a réalisé en 2018 un chiffre d'affaires de 305.369\$ et un résultat net de -4.137\$.
- 100 % de la société COME & STAY DKH A/S, société de droit danois ayant son siège social au Hopballevej 7 7300 Jelling et immatriculée sous le numéro 25118677 ; cette société a réalisé en 2018 un chiffre d'affaires de 0€ et un résultat net de 0€.
- 100 % de la société COME & STAY FACILITY SERVICE A/S, société de droit danois ayant son siège social au Hopballevej 7 7300 Jelling et immatriculée sous le numéro 29147531 ; cette société a réalisé en 2018 un chiffre d'affaires de 0€ et un résultat net de 0€.
- 100 % de la société COME & STAY SP. Z.O.O, société de droit polonais ayant son siège social au Poznań, (60-184), Ludwika Sokolskiego 10 Street et immatriculée sous le numéro 300485264 ; cette société a réalisé en 2018 un chiffre d'affaires de 0€ et un résultat net de 0€.
- 100% du capital de de la société COME & STAY SP. SPAIN SL, société de droit espagnol dont le siège social est situé Cl Zurbano 45 28010 Madrid et immatriculée sous le numéro B 85106508 ; cette société a réalisé en 2018 un chiffre d'affaires de 0€ € et un résultat net de 0€.
- 13% du capital de de la société TALE OF DATA, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 6, rue Jadin – 75017 PARIS et immatriculée sous le numéro 802 068 858 R.C.S PARIS ; cette société a réalisé en 2018 un chiffre d'affaires de 153 018€ et un résultat net de -41 887€.
- 18% du capital de de la société IOOCX, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 6, rue Jadin – 75017 PARIS et immatriculée sous le numéro 840 568 943 R.C.S PARIS ;

cette société a réalisé en 2018 un chiffre d'affaires de 105.130 € et un résultat net de -876.877 €.

9. Situation des succursales au 31 décembre 2018

Néant.

10. Aliénations et participations croisées

Néant.

11. Répartition du capital social de la Société

Au 31 décembre 2018 et à la connaissance de la Société, le capital social de la Société est détenu comme suit :

Nombre de titres en circulation : 19.315.301

Dont nombre de titres inscrit au nominatif : 7.188.541

Nombre de titres		Nombre de droits de vote	
Plus de 25%	Néant	Plus de 25%	Néant
Plus de 20%	Néant	Plus de 20%	Néant
Plus de 15%	Néant	Plus de 15%	Néant
Plus de 10%	DLB Investissement : 1.988.330 titres soit 10,3%	Plus de 10%	DLB Investissement : 3.300.933 titres soit 14,4%
Plus de 5%	M. Pascal Chevalier : 1.336.865 actions	Plus de 5%	ALDERVILLE Holding :1.596.986 droits soit 7,0% Montjoie Investments : 1.527.272 droits soit 6,7% M. Pascal Chevalier: 1.336.865 droits soit 6,92%

A la connaissance de la Société, aucun actionnaire ne détient plus de 25% des actions ou des droits de vote de la Société au 31 décembre 2018.

Par application des dispositions de l'article L.233-13 du Code de Commerce, nous vous informons que l'identité des personnes physiques et morales détenant directement ou indirectement un nombre d'actions du vingtième (5 %), du dixième (10 %), des trois vingtièmes (15 %), du cinquième (20 %), du quart (25 %), du tiers (33,33 %), de la moitié (50 %), des deux tiers (66,66 %), des dix-huit vingtièmes (90 %) ou des dix-neuf vingtièmes (95 %) du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales dans la Société à la fin du dernier exercice clos (31 décembre 2018) est indiqué dans le tableau précédent.

12. BSPCE

BSPCE attribués en 2014

Nous vous rappelons que le Conseil d'Administration en date du 6 mai 2014 agissant sur délégation de l'Assemblée Générale du 28 juin 2013 a émis 362.490 BSPCE au profit de M. Marc NEGRONI.

Chaque BSPCE donne droit à souscrire à une action au prix unitaire de 0,92 € se décomposant en 0,10 € de valeur nominale et 0,82 € de prime d'émission. Ils sont exerçables depuis le 6 mai 2014 et deviendront caducs de plein droit le 6 mai 2019.

13. Actions gratuites

Le Conseil d'Administration de NEXTEDIA en date du 6 juillet 2018, a attribué un total de **375.000** actions gratuites à certains salariés et mandataires sociaux du Groupe comme suit :

- 100.000 actions gratuites à M. François THEAUDIN
- 150.000 actions gratuites à M. Marc NEGRONI
- 25.000 actions gratuites à M. Nicolas GENTY (Directeur Général de la filiale YUSEO)
- 90.000 actions gratuites à M. Adrien MAUDRUX (Directeur Général de la filiale ESI)
- 10.000 actions gratuites à M. Laurent CAGNON (Salarié de filiale ALMAVIA)

14. Programme de rachat d'actions – Actions auto détenues

Il n'y a eu aucun programme de rachat d'actions au cours de l'année 2018.

Le nombre d'actions détenues par la Société au 31 décembre 2018 est de 1.789 actions, et demeure inchangé par rapport à l'exercice précédent.

15. Liquidité

Il n'existe pas de contrat de liquidité conclu par NEXTEDIA.

16. Fonds Propres – Endettement

Société (périmètre social)

Trésorerie disponible :

Au 31 décembre 2018, la Société bénéficie d'une trésorerie disponible de 560.170 € et de capitaux propres positifs de 10.745.455 €.

Dettes financières :

Les dettes financières s'élèvent au 31 décembre 2018 à 143.221€.

Groupe (périmètre consolidé)

Au 31 décembre 2018, le Groupe bénéficie de capitaux propres et autres fonds propres de 10.729.328 €.

La position nette de trésorerie du Groupe à la clôture s'établissait à -207.843 €, avec :

- une trésorerie disponible de 2.136.854 K€
- des dettes financières de 2.344.697€

17. Cautonnement, avals, garanties et suretés

Néant

18. Montant des prêts interentreprises

En application des dispositions des articles L.511-6 et R. 511-2-1-1 II du Code monétaire et financier, les sociétés par actions dont les comptes sont certifiés par un commissaire aux comptes doivent communiquer dans le rapport de gestion le montant des prêts à moins de deux ans consentis aux entreprises avec lesquelles elles entretiennent des liens économiques, tel qu'attesté par le commissaire aux comptes (régime différent des prêts intragroupes autorisés par l'article L.511-7 du Code monétaire et financier).

Aucune convention de cette nature n'est à signaler au sein de la Société au titre de l'exercice écoulé.

19. Pratiques anticoncurrentielles

En application des dispositions de l'article L.464-2 du Code de Commerce, il est précisé que l'Autorité de la Concurrence n'a ordonné aucune injonction ou sanctions pour pratiques anticoncurrentielles) l'encontre de la Société ou d'une société du Groupe.

20. Commissaires aux Comptes

L'Assemblée Générale de la Société en date du 29 juin 2018 a décidé de nommer le Cabinet MAZARS en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

- Rémunérations perçues par les Commissaires aux Comptes

Au niveau de l'ensemble du Groupe, les honoraires perçus par les Commissaires aux Comptes au cours de l'exercice 2018 s'élèvent à 53.177 € (contre 72.227 euros en 2017).

21. Etat de la participation des salariés au capital social (art. L 225-102 du C. commerce)

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons qu'au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2018, les actions détenues collectivement par les salariés représentent moins de 3% du capital social.

22. Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Conformément aux dispositions des articles L.225-37 alinéa 6, L.225-68 alinéa 6 et L.226-10 alinéa 2er nous vous présentons notre rapport sur le gouvernement d'entreprise lequel est inclus dans le présent rapport de gestion par application des dispositions de l'article L.225-37 alinéa 6 du Code de commerce.

23. Gouvernance d'entreprise

La gouvernance de la société a connu des changements au cours de l'exercice 2018.

Le Conseil d'Administration en date du 25 juillet 2018 a pris acte d'une part, de la démission de M. Pascal CHEVALIER de son mandat de Président du Conseil d'Administration et d'autre part de celle de M. François THEAUDIN de son mandat de Directeur Général.

Ce même Conseil d'Administration a décidé de nommer M. Marc NEGRONI en qualité de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général de la Société pour une durée indéterminée.

Ce même Conseil d'Administration a décidé de nommer M. François THEAUDIN en qualité de Directeur Général Délégué de la Société pour une durée indéterminée.

Par ailleurs, il est précisé que la société NMCI (821.693.843 RCS NANTERRE) (société contrôlée par M. Marc NEGRONI) a été nommée président de la filiale ALMAVIA.

24. Mandataires sociaux : mandats et fonctions exercées

- Liste des mandats et fonctions dans la Société

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4 du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés au sein de la société par chacun des mandataires sociaux :

Nom, prénom	Fonctions	Date de nomination	Date d'expiration
M. Marc NEGRONI	Président du Conseil d'Administration	25.07.2018	Assemblée Générale devant statuer sur l'exercice clos le 31.12.2020
	Directeur Général	25.07.2018	Non limitée
	Administrateur	10.06.2014	Assemblée Générale devant statuer sur l'exercice clos le 31.12.2020
M. François THEAUDIN	Directeur Général Délégué	25.07.2018	Non limitée
	Administrateur	Renouvelé par l'AGOE du 07.06.2017	Assemblée Générale devant statuer sur l'exercice clos le 31.12.2022
M. Pascal CHEVALIER	Administrateur	21.11.2011 Renouvelé par l'AGOE du 07.06.2017	Assemblée Générale devant statuer sur l'exercice clos le 31.12.2022
M. Jean Daniel CAMUS	Administrateur	26.06.2012 Renouvelé par l'AGOE du 07.06.2017	Assemblée Générale devant statuer sur l'exercice clos le 31.12.2022
ALDERVILLE HOLDING	Administrateur	30.01.2017	Assemblée Générale devant statuer sur l'exercice clos le 31.12.2018

Liste des mandats et fonctions des dirigeants de la Société hors la Société

M. Marc NEGRONI, Président du Conseil d'Administration et Directeur général est également :

- Gérant de la société NMCI, société à responsabilité limitée à associé unique ayant son siège social 7, rue Jean Mermoz – 92380 GARCHES et immatriculée sous le numéro unique 821.693.843 RCS NANTERRE.

M. François THEAUDIN, Directeur général Délégué de la Société est également :

- Gérant de la société ARELIO, société à responsabilité limitée à associé unique dont le siège social se situe 5B allée des belles vues – 92380 GARCHES, immatriculée sous le numéro unique 800 096 976 RCS NANTERRE.
- Gérant de la société NETWORK IMMO, société à responsabilité limitée dont le siège social se situe 13 rue Saint Lazare – 75009 PARIS, immatriculée sous le numéro unique 482 225 174 RCS PARIS.

- Président de la société QUINTET, société par actions simplifiée ayant son siège social 8, rue Barthélémy Danjou- 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée sous le numéro unique 823 686 902 RCS NANTERRE.
- Président de la société CHATEAU, société par actions simplifiée ayant son siège social 8, rue Barthélémy Danjou- 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée sous le numéro unique 840 806 426 RCS NANTERRE.

M. Pascal CHEVALIER, administrateur de la Société est également :

- Administrateur de la société TRINOVA CREATION, société par actions simplifiée ayant son siège social : 17, avenue Charles de Gaulle - 69 370 ST DIDIER AU MONT D'OR et immatriculée sous le numéro unique 424 936 482 RCS LYON ;
- Administrateur de la société TRINOVA, société anonyme ayant son siège social : 17, avenue Charles de Gaulle - 69 370 St Didier au Mont d'Or et immatriculée sous le numéro unique 411 877 657 RCS LYON,
- Administrateur de la société Archipel SA, société anonyme ayant son siège social 101, rue Jean Jaurès - 92 300 Levallois-Perret et immatriculée sous le numéro unique 410 773 279 RCS NANTERRE,
- Président et Directeur général de la société REWORLD MEDIA, société anonyme ayant son siège social au 8, rue Barthélémy Danjou et immatriculée sous le numéro unique 439 546 011 RCS NANTERRE,
- Président et Directeur général de la société ONE EXPERIENCE, société anonyme ayant son siège social 8, rue Barthélémy Danjou - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée sous le numéro unique 824 187 579 RCS NANTERRE,
- Président de la société CPI, société par actions simplifiée à associé unique ayant son siège social 13, rue Saint-Lazare - 75009 Paris et immatriculée au R.C.S. de Paris sous le numéro 502 687 577,
- Gérant de la « Société civile immobilière LES TENNIS DE CHAILLY » ayant son siège social 7, route de Fontainebleau 77930 CHAILLY EN BIÈRE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MELUN sous le numéro 323 362 582,
- Gérant de la société civile immobilière « IMMO VENTURE 1 » ayant son siège social 49, rue de l'Est 92100 BOULOGNE, au registre du commerce et des sociétés de NANTERRE sous le numéro 444 769 160.
- Gérant de la société EDI SIC, société à responsabilité limitée ayant son siège social 8, rue Barthélémy Danjou- 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée sous le numéro 397 912 528 RCS NANTERRE,
- Gérant de la société CTB, société à responsabilité limitée ayant son siège social 13, rue Saint Lazare - 75009 PARIS et immatriculée sous le numéro unique 323 362 590 RCS PARIS,
- Gérant de la société JAFO MARITIME, société à responsabilité limitée ayant son siège social 8, rue Barthélémy Danjou - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée sous le numéro unique 408 786 424 RCS NANTERRE,
- Gérant de la société LES TERRASSES DU MONT BLANC, société civile immobilière ayant son siège social, 8 rue Barthélémy Danjou - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée sous le numéro unique 819 676 123 RCS NANTERRE,

- Administrateur de REWORLD MEDIA PTE LTD, société de droit chinois ayant son siège social 51 Goldhill Plaza # 12-11- SINGAPOUR (308 900) et immatriculée sous le numéro 201228461 D à Singapour,
- Président du Conseil d'administration de la société TRADEDOUBLER AB, société de droit suédois ayant son siège social au Birger Jarlsgatan 57A, 7th floor, Stockholm et immatriculée sous le numéro 556575-7423,
- Président du Conseil d'administration la société THE BLOCKCHAIN GROUP, société anonyme ayant son siège social 26, rue Cambacares – 75008 PARIS et immatriculée sous le numéro unique 504 914 094 RCS PARIS.

La société ALDERVILLE HOLDING, administrateur de la Société est également :

- Gérant de la société DIAMOND MINDS INVESTMENT, société à responsabilité limitée ayant son siège social 7, place Franz Liszt – 75010 PARIS et immatriculée sous le numéro unique 440.328.698 RCS PARIS.
- Président de la société BEAUBOURG CAPITAL, société par actions simplifiée ayant son siège social 7, place Franz Liszt – 75010 et immatriculée sous le numéro unique 494 036 635 RCS PARIS.
- Administrateur de la société LOKAD, société par actions simplifiée ayant son siège social 83-85 boulevard Vincent AURIOL – 75013 PARIS et immatriculée sous le numéro unique 503 710 899 RCS PARIS.

Renouvellement de mandats d'administrateurs

Le mandat d'administrateur de la société ALDERVILLE HOLDING arrivant à expiration lors de l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2018, ses fonctions feront l'objet d'une proposition de renouvellement pour une nouvelle période de six exercices lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2018.

24.1 Rémunération des dirigeants

Actions gratuites/BSPCE/Stock-options

BSPCE attribués en 2014

Nous vous rappelons que le Conseil d'Administration en date du 6 mai 2014 agissant sur délégation de l'Assemblée Générale du 28 juin 2013 a émis 362.490 BSPCE au profit de M. Marc NEGRONI.

Chaque BSPCE donne droit à souscrire à une action au prix unitaire de 0,92 € se décomposant en 0,10 € de valeur nominale et 0,82 € de prime d'émission. Ils sont exerçables depuis le 6 mai 2014 et deviendront caducs de plein droit le 6 mai 2019.

Actions gratuites

Le Conseil d'Administration de NEXTEDIA en date du 6 juillet 2018, a attribué un total de **250.000** actions gratuites à M. Marc NEGRONI et M. François THEAUDIN répartis comme suit :

- 100.000 actions gratuites à M. François THEAUDIN
- 150.000 actions gratuites à M. Marc NEGRONI

Rémunérations/honoraires

M. Marc NEGRONI

M. Marc NEGRONI a perçu une rémunération de 54.250 € en 2018 au titre de son mandat de Président Directeur Général de la Société.

La société NMCI (821.693.843 RCS NANTERRE) (société contrôlée par M. Marc NEGRONI) a perçu des honoraires de 68.250 € HT au titre de son mandat de Président de la filiale ALMAVIA.

La société NMCI (821.693.843 RCS NANTERRE) (société contrôlée par M. Marc NEGRONI) a perçu des honoraires de 113.400 € HT (par NEXTEDIA, NOVACTIVE et ALMAVIA) au titre du contrat de prestation de services en matière de développement et d'assistance spécifique. Cette convention a été résiliée le 1^{er} août 2018.

M. François THEAUDIN

M. François THEAUDIN a perçu une rémunération de 48.667 € en 2018 au titre de son mandat de Directeur Général Délégué de la Société.

La société ARELIO (800 096 976 RCS NANTERRE) (société contrôlée par M. François THEAUDIN) a perçu des honoraires de 70.000 € HT (par NEXTEDIA, NOVACTIVE et ALMAVIA) au titre du contrat de prestation de services en matière de direction administrative et financière). Cette convention a été résiliée le 1^{er} août 2018.

24.2 Conventions visées à l'article L. 225-38 du code de commerce

Nous vous précisons que les conventions réglementées conclues et autorisées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution a été poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ont fait l'objet d'un examen par le Conseil d'Administration.

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 225-40 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et qui se sont poursuivies ou qui ont été conclues au cours de l'exercice écoulé après avoir été régulièrement autorisées par votre Conseil d'administration.

Votre Commissaire aux Comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'ils ont décrites dans leur rapport spécial.

24.3 Conventions conclues directement ou indirectement entre un dirigeant ou un associé à plus de 10% de la Société et une filiale à plus de 50% de la Société

La société NMCI (821.693.843 RCS NANTERRE) (société contrôlée par M. Marc NEGRONI) a été nommée président de la filiale ALMAVIA.

24.4 Tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs

Vous trouverez ci-après, conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4, alinéa 3, du Code de commerce, un tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs accordées par l'Assemblée Générale au Conseil d'administration en matière d'augmentation de capital par application des dispositions des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 dudit Code.

	DELEGATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION	UTILISATION AU COURS DE L'EXERCICE	FIN DE LA DELEGATION
1.	<u>Assemblée Générale du 29 juin 2018</u> : Autorisation conférée au Conseil d'Administration en vue de procéder au rachat d'actions de la Société Plafond : 10% du capital social pour un montant maximal de 2.100.000 € Durée : 18 mois	Néant	28.12.2019
2.	<u>Assemblée Générale du 29 juin 2018</u> : Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet de décider d'une ou plusieurs augmentations de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories définies de personnes conformément aux dispositions de l'article L.225-138 du Code de commerce Plafond : 800.000 € de nominal Durée : 18 mois	Utilisation par le CA du 15.06.2018 43.929,60 € de valeur nominale	28.12.2019
3.	<u>Assemblée Générale du 7 juin 2017</u> : Délégation pour autoriser le Conseil d'Administration à augmenter le capital social par l'émission d'actions ordinaires ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription, dans le cadre d'un placement privé Plafond : 600.0000 € de nominal Durée : 26 mois	Néant	7.08.2019
4.	<u>Assemblée Générale du 29 juin 2018</u> : Délégation pour autoriser le Conseil d'Administration à annuler tout ou partie des actions propres auto-détenues par la Société par périodes de 18 mois et à réduire le capital corrélativement Plafond : 10% du capital social Durée : 18 mois	Néant	28.12.2019

5.	<p><u>Assemblée Générale du 29 juin 2018</u> : Délégation au Conseil d'Administration pour augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance, notamment des bons de souscription d'actions attribués gratuitement à tous les actionnaires, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires.</p> <p>Plafond : 800.000 € de nominal</p> <p>Durée : 26 mois</p>	Néant	28.08.2020
6.	<p><u>Assemblée Générale du 29 juin 2018</u> : Autorisation conférée au Conseil d'Administration en vue de consentir au profit des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe des actions gratuites de la Société</p> <p>Plafond : 10% du capital de la Société au jour de la décision du Conseil d'administration</p> <p>Durée : 38 mois</p>	Utilisation par le CA du 06.07.2018 Attribution de 375.000 actions gratuites	28.08.2021
7.	<p><u>Assemblée Générale du 29 juin 2018</u> : Autorisation conférée au Conseil d'Administration en vue de consentir au profit des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe des options donnant droit à la souscription et/ou à l'achat d'actions de la Société</p> <p>Plafond : 10% du capital de la Société au jour de la décision du Conseil d'administration</p> <p>Durée : 38 mois</p>	Néant	28.08.2021
8.	<p><u>Assemblée Générale du 29 juin 2018</u> : Autorisation conférée au Conseil d'Administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des salariés ayant adhéré à un plan d'épargne entreprise</p> <p>Plafond : 3% du capital de la Société au jour de la décision du Conseil d'administration</p> <p>Durée : 18 mois</p>	Néant	28.12.2019

24.5 Opérations réalisées par les dirigeants sur leurs titres

Vous trouverez en **Annexe2** la liste des opérations réalisées au cours de l'exercice 2018 sur les titres de la Société par les personnes visées à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier, et selon les modalités prévues par les articles 222-14 et 222-15 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers (AMF). Toutes ces opérations ont fait l'objet d'une déclaration auprès de l'AMF.

Conclusion

Si vous approuvez les comptes tels qu'ils vous sont présentés, vous voudrez bien alors donner à vos administrateurs quitus de leur gestion et au Commissaire aux comptes quitus de sa mission pour l'exercice considéré.

Nous sommes à votre disposition pour répondre aux questions que vous voudrez bien nous poser préalablement au vote des résolutions qui seront soumises à vos suffrages.

Votre conseil vous invite, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Conseil d'Administration

Annexe 1 :
Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Nature des Indications / Périodes	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
Durée de l'exercice	12 mois				
I – Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	1 931 530	1 887 600	1 210 395	649 413	501 896
b) Nombre d'actions émises	19 315 301	18 876 005	12 103 951	6 494 137	5 018 964
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II – Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	5 540 215	3 942 235	3 617 521	4 070 950	5 921 255
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	902 406	330 132	65 675	(1 940 364)	154 776
c) Impôt sur les bénéfices	0	(70 625)	(71 779)	0	0
d) Dotation amortissements et provisions	148 152	96 486	78 813	202 985	122 779
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	754 254	304 271	58 641	(2 143 349)	31 997
f) Montants des bénéfices distribués	0	0	0	0	0
g) Participation des salariés	0	0	0	0	0
h) Effectif moyen salariés	16	19	20	29	39
i) Masse salariale	830 228	936 139	1 350 246	1 871 692	2 190 778

Annexe 2

Operations réalisées par les dirigeants sur leurs titres

Néant